

FC - PSE1 STRASBOURG

FORMATION CONTINUE PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE DE NIVEAU 1

La formation

Taux de satisfaction : 91,94 %

Lieux : CREPS de Strasbourg

Calendrier prévisionnel :

16 mai 2026 à Molsheim

18 mai 2026 à Erstein

15 juin 2026 à Molsheim

28 septembre 2026 au Creps

29 octobre 2026 au Creps

Session spécifique groupe : nous contacter

Volume horaire : 6 heures en centre

Horaires de la formation :

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

(temps de pause inclus)

Effectif : 18 places (6 minimum)

Frais pédagogiques : 96,00 €

Repas au Creps 10,00 €

(réservation auprès du formateur le jour même)

Les conditions d'inscription

Inscription en ligne et modalités de financement sur le site du CREPS

<https://www.creps-strasbourg.fr/formation.fiche-PSE1-FC>

L'inscription définitive est conditionnée par le dossier en ligne dûment complété et la validation du paiement.

Une convocation est adressée aux candidats par courriel une semaine avant la session.

Les recommandations

Pour la pratique des gestes de secours, il est préférable de porter des chaussures et des vêtements confortables.

Le cursus

La formation continue « Premiers Secours en Équipe de niveau 1 » permet à chaque apprenant d'actualiser ses capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.

Objectifs

La formation continue du PSE1 permet de certifier des compétences des participants à l'exécution d'une action d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours, conformément aux dispositions en vigueur et ainsi obtenir une attestation de formation continue.

Contenus

Le programme abordé lors de la FC PSE1 est conforme à la circulaire du 16 décembre 2022 relative au programme de formation continue 2024 pour les unités d'enseignement des premiers secours dans la filière opérationnelle et citoyenne.

L'alerte (PSC)

Les thèmes abordés seront :

- L'alerte aux populations (FR-alert / risques majeurs)
- La prise en charge des urgences vitales (en lien avec le bilan)
- Réaliser un électrocardiogramme : optionnel.

Moyens et méthodes pédagogiques

→ Exposés, études de cas concrets, démonstrations, mises en situation pratique par simulation d'accidents

→ Salles de formation du CREPS

→ Encadrement : personnels techniques et pédagogiques du CREPS

Modalités d'évaluation

L'attestation de formation continue du PSE1 est délivrée, suivant l'arrêté du 15 juin 2024, aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de cette session.

Cette attestation est reconnue par les services de l'État.

Public concerné et prérequis

Toute personne âgée de 16 ans, titulaire du PSE1, souhaitant mettre à jour ses compétences sur les principaux gestes de secours.

Les mineurs doivent être autorisés par leurs parents ou par les personnes investies de l'autorité parentale.

Organisateur

CREPS de Strasbourg - Département Formation

4, allée du Sommerhof - CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02

Tél : 03 88 10 47 70 - Courriel : dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr

www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Responsable de la formation

Hélène NOËL, Coordinatrice Filière Natation et Secourisme au CREPS de Strasbourg